



ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°8-2023-002

PUBLIÉ LE 5 JANVIER 2023

Sommaire

DDCSPP 08 /

- 8-2022-12-14-00007 - arrêté 2022-269 attribuant l'habilitation sanitaire au Dr Thibaut PIRON (3 pages) Page 3
- 8-2022-12-14-00006 - arrêté 2022-270 attribuant l'habilitation sanitaire au Dr Morgane LE BRIS (3 pages) Page 7
- 8-2022-12-14-00005 - arrêté n°2022-268 attribuant l'habilitation sanitaire au Dr Gabrielle VERRIER (3 pages) Page 11
- 8-2022-12-19-00005 - arrêté N°2022-274 attribuant l'extension de l'habilitation sanitaire au Dr Marceau GAUTHIER (3 pages) Page 15

DDFIPO8 /

- 8-2023-01-01-00001 - Délégation de signature au SGC de Charleville-Mézières (3 pages) Page 19

DDTESPP 08 /

- 8-2023-01-02-00001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail - Promotion du 1er janvier 2023 (36 pages) Page 23

Préfecture 08 / CABINET

- 8-2022-12-19-00004 - AP 2022-680CAB - Portant désignation référent CATNAT (2 pages) Page 60

Préfecture 08 / DCAT

- 8-2023-01-05-00001 - Avis 2023-01 - Demande d'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI sur la commune de Villers-Semeuse (6 pages) Page 63

Préfecture 08 / DCL

- 8-2023-01-04-00001 - ap n°2023/002 du 4/0/1/2023 relatif au calendrier des journées de quêtes sur la voie publique pour l'année 2023 (6 pages) Page 70
- 8-2023-01-03-00001 - Arrêté n° 2023 / 4[??] portant délégation de signature [??] à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet (4 pages) Page 77
- 8-2023-01-03-00002 - Arrêté n° 2023 / 5[??] portant délégation de signature aux agents [??] de la préfecture des Ardennes (6 pages) Page 82

DDCSPP 08

8-2022-12-14-00007

arrêté 2022-269 attribuant l'habilitation sanitaire
au Dr Thibaut PIRON

ARRÊTÉ DDETSPP N° 2022 - 269
attribuant l'habilitation sanitaire à Monsieur Thibaut PIRON

Le Préfet des Ardennes
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;
- Vu** le Décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;
- Vu** le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le Décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET, en qualité de préfet des Ardennes
- Vu** l'Arrêté ministériel du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire ;
- Vu** l'Arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2018 nommant M. Hervé DESCOINS, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes à compter du 28 mai 2018 ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2022-294 du 10 juin 2022 portant délégation de signature à M. Hervé DESCOINS en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;
- Vu** la demande présentée par Monsieur Thibaut PIRON né le 11/12/1995 et domicilié professionnellement au 24 rue de Grains 08220 Chaumont-Porcien ;

Considérant que Monsieur Thibaut PIRON remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur la proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;

ARRÊTE

Article 1 : attribution de l'habilitation sanitaire

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Monsieur Thibaut PIRON dans les départements des Ardennes et de l'Aisne, docteur vétérinaire administrativement domicilié au 24 rue de Grains 08220 Chaumont-Porcien.

Article 2 : renouvellement

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de trois ans, auprès du préfet des Ardennes, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3 : engagement

Monsieur Thibaut PIRON, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4 : police sanitaire

Monsieur Thibaut PIRON pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 : non-respect du présent arrêté

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 : délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Article 7 : exécution

Le Préfet des Ardennes, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes et le docteur Thibaut PIRON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Fait à Charleville-Mézières, le 14 décembre 2022

Pour le directeur départemental,
L'adjoint au chef du service Santé et Protection Animales
Abattoirs, Environnement

Bruno LECOMTE

Délai et voie de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux adressé à M. le Préfet des Ardennes, 1, place de la préfecture, BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique adressé à M. le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-en-Champagne Cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

DDCSPP 08

8-2022-12-14-00006

arrêté 2022-270 attribuant l habilitation
sanitaire au Dr Morgane LE BRIS

ARRÊTÉ DDETSPP N° 2022 - 270
attribuant l'habilitation sanitaire à Madame Morgane LE BRIS

Le Préfet des Ardennes
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;
- Vu** le Décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;
- Vu** le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le Décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET, en qualité de préfet des Ardennes
- Vu** l'Arrêté ministériel du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire ;
- Vu** l'Arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2018 nommant M. Hervé DESCOINS, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes à compter du 28 mai 2018 ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2022-294 du 10 juin 2022 portant délégation de signature à M. Hervé DESCOINS en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;
- Vu** la demande présentée par Madame Morgane LE BRIS née le 28/12/1993 et domiciliée professionnellement à route de Saily 08110 Blagny ;

Considérant que Madame Morgane LE BRIS remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur la proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : attribution de l'habilitation sanitaire

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Madame Morgane LE BRIS dans les départements des Ardennes et de la Meuse, docteur vétérinaire administrativement domicilié à route de Saily 08110 Blagny.

Article 2 : renouvellement

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de trois ans, auprès du préfet des Ardennes, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3 : engagement

Madame Morgane LE BRIS, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4 : police sanitaire

Madame Morgane LE BRIS pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 : non-respect du présent arrêté

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 : délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Article 7 : exécution

Le Préfet des Ardennes, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes et le docteur Morgane LE BRIS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Fait à Charleville-Mézières, le 14/12/2022

Pour le directeur départemental,
L'adjoint au chef du service Santé et Protection Animales
Abattoirs, Environnement

Bruno LECOMTE

Délai et voie de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux adressé à M. le Préfet des Ardennes, 1, place de la préfecture, BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique adressé à M. le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-en-Champagne Cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

DDCSPP 08

8-2022-12-14-00005

arrêté n°2022-268 attribuant l'habilitation
sanitaire au Dr Gabrielle VERRIER

ARRÊTÉ DDETSPP N° 2022 - 268
attribuant l'habilitation sanitaire à Madame Gabrielle Marie VERRIER

Le Préfet des Ardennes
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;
- Vu** le Décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;
- Vu** le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le Décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET, en qualité de préfet des Ardennes
- Vu** l'Arrêté ministériel du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire ;
- Vu** l'Arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2018 nommant M. Hervé DESCOINS, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes à compter du 28 mai 2018 ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2022-294 du 10 juin 2022 portant délégation de signature à M. Hervé DESCOINS en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;
- Vu** la demande présentée par Madame Gabrielle Marie VERRIER née le 31/07/1995 et domiciliée professionnellement au 68 rue Jean Moulin 08000 Charleville-Mézières ;

Considérant que Madame Gabrielle Marie VERRIER remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur la proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : attribution de l'habilitation sanitaire

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Madame Gabrielle Marie VERRIER dans les départements des Ardennes, de l'Aines, du Nord, de la Meuse et de la Marne, docteur vétérinaire administrativement domicilié au 68 rue Jean Moulin 08000 Charleville-Mézières.

Article 2 : renouvellement

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de trois ans, auprès du préfet des Ardennes, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3 : engagement

Madame Gabrielle Marie VERRIER, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4 : police sanitaire

Madame Gabrielle Marie VERRIER pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 : non-respect du présent arrêté

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 : délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Article 7 : exécution

Le Préfet des Ardennes, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes et le docteur Gabrielle Marie VERRIER sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Fait à Charleville-Mézières, le 14/12/2022

Pour le directeur départemental,
L'adjoint au chef du service Santé et Protection Animales
Abattoirs, Environnement

Bruno LECOMTE

Délai et voie de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux adressé à M. le Préfet des Ardennes, 1, place de la préfecture, BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique adressé à M. le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-en-Champagne Cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

DDCSPP 08

8-2022-12-19-00005

arrêté N°2022-274 attribuant l'extension de
I habilitation sanitaire au Dr Marceau GAUTHIER

ARRÊTÉ DDETSPP N° 2022 - 274
attribuant l'habilitation sanitaire à Monsieur Marceau GAUTHIER

Le Préfet des Ardennes
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;
- Vu** le Décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;
- Vu** le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le Décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET, en qualité de préfet des Ardennes
- Vu** l'Arrêté ministériel du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire ;
- Vu** l'Arrêté du Premier Ministre du 12 mai 2018 nommant M. Hervé DESCOINS, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes à compter du 28 mai 2018 ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2022-294 du 10 juin 2022 portant délégation de signature à M. Hervé DESCOINS en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;
- Vu** la demande présentée par Monsieur Marceau GAUTHIER né le 13/10/1994 et domicilié professionnellement au 5 rue Royale 08230 ROCROI ;

Considérant que Monsieur Marceau GAUTHIER remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur la proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : abrogation

L'arrêté DDETSPP n° 2020-251 attribuant l'habilitation sanitaire au Docteur vétérinaire Marceau GAUTHIER est abrogé à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 2 : attribution de l'habilitation sanitaire

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Monsieur Marceau GAUTHIER dans les départements des Ardennes, Meuse, Marne, Aisne et du Nord docteur vétérinaire administrativement domicilié au 5 rue Royale 08230 ROCROI.

Article 3 : renouvellement

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de trois ans, auprès du préfet des Ardennes, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 4 : engagement

Monsieur Marceau GAUTHIER, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 : police sanitaire

Monsieur Marceau GAUTHIER pourra être appelé par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 : non-respect du présent arrêté

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 7 : délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Article 8 : exécution

Le Préfet des Ardennes, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes et le docteur Marceau GAUTHIER sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Fait à Charleville-Mézières, le 19 décembre 2022

Pour le directeur départemental,
L'adjoint au chef du service Santé et Protection Animales
Abattoirs, Environnement

Bruno LECOMTE

Délai et voie de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux adressé à M. le Préfet des Ardennes, 1, place de la préfecture, BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique adressé à M. le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-en-Champagne Cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

DDFIP08

8-2023-01-01-00001

Délégation de signature au SGC de
Charleville-Mézières



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES ARDENNES
SGC DE CHARLEVILLE MÉZIÈRES / SEDAN.

**Délégation de signature de M. Didier LAURENT ,
responsable du SGC de Charleville-Mézières / Sedan**

Le comptable, responsable du service de gestion comptable de Charleville-Mézières / Sedan,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants, L. 252 et L. 257 A et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à **M. Cyril BAUDART**, Inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer en son absence au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Mme LAMBERT Nathalie**, Inspectrice, collaboratrice du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer en son absence et celle de M. BAUDART, au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 3

Délégation de signature est donnée à **MME. Amandine CHERON** Inspectrice, collaboratrice du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) tous actes d'administration et de gestion du service de l'**antenne de Sedan**
- b) tous actes d'administration et de gestion du service des **recettes du SGC**
 - 1°) les plis postaux reçus en recommandé avec AR ;
 - 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
 - 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que ester en justice.

Article 4

Délégation de signature est donnée à **M. Hervé PELLAT** Inspecteur, collaborateur du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) tous actes d'administration et de gestion du **service des amendes**
 - 1°) les plis postaux reçus en recommandé avec AR ;
 - 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
 - 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que ester en justice.
- b) tous actes d'administration et de gestion **des régies** d'avances, de recettes ou mixtes.

Article 5

Délégation de signature est donnée à **Mme. Armelle DEMOULIN**, contrôleuse, collaboratrice du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) tous actes d'administration et de gestion du **service des amendes**

Article 6

Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, collaborateurs du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

- 1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
- 2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances .

Nom et prénom des agents	grade	Durée et montant
JADOT Pascal	<i>contrôleur</i>	12 mois ou 10 000 €
AZZOU Naima	<i>Agente</i>	6 mois ou 5 000 €
BALON François	<i>Agent</i>	6 mois ou 5 000 €
LABBE Richard	<i>Agent</i>	6 mois ou 5 000 €
HERTZOG Bruno	<i>Agent</i>	6 mois ou 5 000 €

Article 7

Délégation de signature est donnée à **Mmes. FOUCART Fabienne, BRODIER Sandrine et GUSTIN Florence**, collaboratrices du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer en son absence et celle de Mme CHERON Amandine au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) tous actes d'administration et de gestion du service des **dépenses** de l'antenne de Sedan

Article 8

Délégation de signature est donnée à **M. JADOT Pascal**, collaborateur du comptable chargé du SGC de Charleville-Mézières / Sedan, à l'effet de signer en son absence et celle de Mme CHERON Amandine au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) tous actes d'administration et de gestion du service des **recettes**

Article 9

Le présent arrêté prend effet le 1 janvier 2023 et sera publié au recueil des actes administratifs du département des Ardennes.

A Charleville, le 1 janvier 2023
Le chef de service comptable, responsable du
SGC de Charleville-Mézières / Sedan

Didier LAURENT

DDTESPP 08

8-2023-01-02-00001

Arrêté portant attribution de la médaille
d'honneur du travail - Promotion du 1er janvier
2023

ARRETE

portant attribution de la médaille d'honneur du travail

Promotion du 1^{er} janvier 2023

**Le préfet des Ardennes
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur AKSAS Djamal**
Directeur, BTP CFA GRAND EST, REIMS.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame AKSAS Ounissa**
Educatrice spécialisée, FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL, MONTHERMÉ.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur ALEM Hamid**
Technicien sav, SEFAC, MONTHERME.
demeurant à MONTHERME
- **Madame ALVES DIAS Anabela**
Conseillère en développement commerciale, APICIL SANTE PREVOYANCE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame ARDAENS Sophie**
Approvisionnementneuse, CITEL GDT, REIMS.
demeurant à AVAUX
- **Monsieur AVELANGE Patrice**
Opérateur polyvalent UEP forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur AYDOGAN Ufuk**
Mouleur, MONIER, SIGNY L'ABBAYE.
demeurant à SIGNY-L'ABBAYE
- **Monsieur BALMAS Philippe**
Agent réception transit, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à CAUROY
- **Monsieur BARRAU Cédric**
Chauffeur navette, MAJ, REIMS.
demeurant à ANNELLES
- **Madame BAUDE Stéphanie**
Cadre expert stratégique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES ARDENNES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BEAUDOIR Nicolas**
Vendeur itinérant, ETABLISSEMENTS DAVESNE ET COMPAGNIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BEKAERT Mickaël**
Technicien informatique, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE
- **Madame BELGE Stéphanie**
Hôtesse de caisse, BUT INTERNATIONAL, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES

- **Monsieur BERTAUX Jacky**
Agent d'expédition, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur BICHELER Sébastien**
Employé libre service, CHAMDIS, SAINT-BRICE-COURCELLES.
demeurant à L'ECAILLE
- **Monsieur BOULLONOIS Bruno**
Agent de restauration/monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur BURDY Bastien**
Conseiller en investissement immobilier, BANQUE CIC EST, REIMS.
demeurant à PERTHES
- **Monsieur BYBER Michaël**
Peintre, SIONNEAU PERE ET FILS, REIMS.
demeurant à BRIENNE-SUR-AISNE
- **Monsieur CAMUZEUX Damien**
Technicien maintenance, COMPTOIR GENERAL DE ROBINETTERIE, TINQUEUX.
demeurant à VIEUX-LES-ASFELD
- **Madame CARTA Pietrina**
Conseiller en gestion des droits pôle emploi, POLE EMPLOI, RETHEL.
demeurant à SORBON
- **Monsieur CATRIN Ludovic**
Ouvrier espace vert/conducteur livreur/monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Madame CHARTIER Christelle**
Hôtesse de caisse, BUT INTERNATIONAL, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à LES AYVELLES
- **Madame CLAUS Catherine**
Déléguée assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame CLAUSE Sandrine**
Agent à domicile, ASS DEP AIDE PERSONNES AGEES HANDICAPEES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAN
- **Madame COCHARD Sophie**
Contrôleur allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES ARDENNES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur COGNIGNI Matthieu**
Comptable, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME
- **Madame COLAS Nathalie**
Responsable vente, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à JANDUN

- **Madame COLAS Stéphanie**
Documentaliste, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES

- **Monsieur COLLARD Eric**
Adjoint technique, CC VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE, ROCROI.
demeurant à LES MAZURES

- **Madame COLLET Laure**
Psychologue, VERS L AUTONOMIE DU SUJET, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONDIGNY

- **Madame CORDIER Delphine**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION SUR MEUSE

- **Monsieur COUVIN Sylvain**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à RIMOGNE

- **Monsieur CUGNET Raphaël**
Peintre en traitement de surface, APPLITEC, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à GIVONNE

- **Madame CULLOT Anne**
Responsable ressources humaines, FINANCIERE DE LA METALLURGIE CHAMPAGNE
ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME

- **Monsieur CUVELIER Jean-François**
Mouleur, GROUPE BOUHYER, REVIN.
demeurant à LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

- **Madame CUVILLIER Joëlle**
Vendeuse en boulangerie, A.F.E.I.P.H. ENTREPRISE ADAPTEE, FUMAY.
demeurant à LAIFOUR

- **Madame CZAYSKOWSKI Sandrine**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur DA CRUZ SARAIVA Carlos**
Conducteur, SUEZ RV NORD EST, SEDAN.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur DARCQ Patrick**
Agent de maintenance et gardien, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES

- **Monsieur DECOSSE Louis**
Employé logistique, CHAMDIS, SAINT-BRICE-COURCELLES.
demeurant à LE THOUR

- **Monsieur DE JULIS Arnaud**
Opérateur logistique chef de groupe, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à DEVILLE

- **Monsieur DE MACEDO Daniel**
Ouvrier d'exécution, EIFFAGE ROUTE NORD EST, ROCROI.
demeurant à ROCROI
- **Monsieur DEMACHY Damien**
Responsable technique, VM BUILDING SOLUTIONS, MONTREUIL.
demeurant à BANOGNE-RECOUVRANCE
- **Monsieur DEMISSY François**
Responsable sites, CARRARD SERVICES, TAISSY.
demeurant à COUCY
- **Monsieur DESIMEUR William**
Conducteur d'installation, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à LIART
- **Madame DE SOUSA FONSECA ALVES Maria**
Retoucheuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur DEVELLE Christophe**
Conducteur d'engin, URANO ET CIE, WARCQ.
demeurant à BOGNY SUR MEUSE
- **Monsieur DIDIER Patrick**
Maçon, ETABLISSEMENTS PARISI, CHALLERANGE.
demeurant à LA CROIX-AUX-BOIS
- **Monsieur DIEUDONNE Michel**
Opérateur logistique, VYNEX, BLAGNY.
demeurant à HARAUCOURT
- **Madame DOUCE Fabienne**
Conductrice de ligne, DELPHARM REIMS, REIMS.
demeurant à BLANZY-LA-SALONNAISE
- **Madame DUFOREST Marielle**
Educatrice jeunes enfants, VERS L AUTONOMIE DU SUJET, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Madame DURIEUX Brigitte**
Agent des services logistiques, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE
SSAM, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur EXPOSITO David**
Conducteur de ligne, DELPHARM REIMS, REIMS.
demeurant à BOULZICOURT
- **Monsieur FILIPPI Gérard**
Technicien sav, SEFAC, MONTHERME.
demeurant à JOIGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur FLAMME Lionel**
Tuyauteur, ENDEL, COLOMBES.
demeurant à MONTIGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur FOSSIER François**
Chef d'équipe, AXIMUM, MAGNY-LES-HAMEAUX.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur GADRET Nicolas**
Technicien posté eia, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à SAINT-ETIENNE-A-ARNES
- **Monsieur GALLOIS Benoit**
Chef d'atelier logistique, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à AMAGNE
- **Madame GAULT Béatrice**
Secrétaire médicale, PRIM, REIMS.
demeurant à ARNICOURT
- **Monsieur GENTEUR Frédéric**
Responsable maintenance et robotique, ALDEM SA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur GEOFFROY Arnaud**
Technicien méthodes, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à VAUX-MONTREUIL
- **Monsieur GIROUX Philippe**
Specialiste qualité, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à BARBY
- **Monsieur GODEFROY Stéphane**
Conducteur de ligne, MONDELEZ FRANCE BISCUITS PRODUCTION SAS,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HOULDIZY
- **Monsieur GONDOUIN Stéphane**
Responsable magasin, LA HAUBETTE POIDS LOURDS, REIMS.
demeurant à ARNICOURT
- **Madame GUILMIN Rebecca**
Conseillère en gdd, POLE EMPLOI, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame HABAI Corinne**
Employée d'immeubles, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MOUZON
- **Madame HAOUCHINE Linda**
Directeur d'agence, CREDIT LYONNAIS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-MEUSE
- **Monsieur HERMAND Sébastien**
Contrôleur qualité, ALDEM SA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Monsieur HILGER Philippe**
Chef d'équipe électricien, INEO INDUSTRIE & TERTIAIRE EST, REIMS.
demeurant à GOMONT
- **Madame HUDEC Evelyne**
Secrétaire médicale, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CARIGNAN

- **Madame HUPIN Sabrina**
Formatrice, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA NEUVILLE-A-MAIRE
- **Monsieur IZEBBATENE Salah**
Coursier, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, BALAN.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur JEVAIS-MAYER Antoine**
Responsable d'agence, PLURIAL NOVILIA, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Madame JULLIARD Florence**
Chargé de clientèle particuliers, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à RANCENNES
- **Madame JULLION Marie-Hélène**
Opérateur logistique chef de groupe, VYNEX, THELONNE.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur KALUZNY Dany**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à NEUFMANIL
- **Monsieur KARMANN Mickaël**
Cariste, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame LABRAISE Delphine**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE
- **Monsieur LADAME Arnaud**
Adjoint technique, STEVENIN NOLLEVAUX FORGES ET ESTAMPAGE, LES HAUTES-
RIVIÈRES.
demeurant à GUE-D'HOSSUS
- **Madame LAMOTTE Sandrine**
Conseillère de clientèle banque populaire du nord, BANQUE POPULAIRE DU NORD,
MARCQ-EN-BAROEUL.
demeurant à SEDAN
- **Madame LANOTTE Audrey**
Responsable d'équipe, FEDERATION AGIRC-ARRCO, PARIS 12.
demeurant à SEMUY
- **Monsieur LARABI Farid**
Chef d'équipe, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, NOGENT-SUR-SEINE.
demeurant à GIVET
- **Madame LAUNOIS Isabelle**
Assistante administrative, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur LAURENCE Sébastien**
Responsable de fabrication et support technique, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-
COURCOURONNES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT

- **Madame LAVIALLE Sabrina**
Responsable administrative, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur LEBOEUF Jean-Louis**
Directeur d'agence, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame LECOUSTRE Annick**
Secrétaire standardiste, CHAMDIS, SAINT-BRICE-COURCELLES.
demeurant à AVAUX

- **Monsieur LEGER Pascal**
Magasinier, DELPHARM REIMS, REIMS.
demeurant à ARNICOURT

- **Monsieur LEGRAS Michel**
Vérificateur de titres, TRANSDEV REIMS, REIMS.
demeurant à CHAPPES

- **Madame LELONG Aurélie**
Secrétaire de direction, KPMG, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur LEMAIRE Fabrice**
Agent de maîtrise, STE FABER, BAZEILLES.
demeurant à NEUVIZY

- **Madame LIEBEAUX Séverine**
Coursière, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur LINGLET Philippe**
Formateur arts appliqués, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à WIGNICOURT

- **Monsieur LOUIS Noël**
Technicien eia, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur LUC Olivier**
Agent de production, MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à SEDAN

- **Madame MAHUT Evelyne**
Employée commerciale, CHAMDIS, SAINT-BRICE-COURCELLES.
demeurant à SEVIGNY-WALEPPE

- **Monsieur MALAISE Dann Julien**
Conducteur de locomotive, COLAS RAIL, LOUVECIENNES.
demeurant à WADELINCOURT

- **Madame MALLET Stéphanie**
Technicienne conseil am, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur MASTRI Jimmy**
Technicien, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à PERTHES
- **Madame MATOS Eglantine**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, SEDAN.
demeurant à LA MONCELLE
- **Madame MAZY Odile**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, BOGNY-
SUR-MEUSE.
demeurant à REVIN
- **Monsieur MENETRIER Eric**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame MIETTE Sergine**
Agent des services logistiques, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE
SSAM, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MIKULA Delphine**
Conseillère hygiène sécurité, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur MORAIN Nicolas**
Ouvrier polyvalent, MONIER, SIGNY L'ABBAYE.
demeurant à MONTIGNY-SUR-VENCE
- **Monsieur MOUFID Mohammed**
Préparateur hydraulique magasinier, SUM TECH SA, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur MOUTON Bruno**
Directeur général, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MOUZE Virginie**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, BOGNY-
SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame MURRAU Valérie**
Aide soignante, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à RETHEL
- **Madame NENNIG Catherine**
Vendeuse Hôtesse de Caisse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HANNOGNE SAINT MARTIN
- **Madame NOEL Cécile**
Agent de production, MONIER, SIGNY L'ABBAYE.
demeurant à ROCQUIGNY

- **Madame NOËL Ingrid**
Aide-soignante, ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES, AUVILLERS-
LES-FORGES.
demeurant à AOUSTE

- **Monsieur NOEL Romain**
Responsable de point de vente, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD
EUROPE, REVIN.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur NORMAND Franck**
Assistant chef de poste, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à LE CHATELET-SUR-RETOURNE

- **Madame PANKOW Christelle**
Valoriste - chef de ligne, SOCIETE ARDENNAISE D'AMELIORATION DU CADRE DE
VIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur PECHET Christophe**
Régleur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur PERRIN Jean-François**
Aide machine, ALDEM SA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à MOUZON

- **Madame PERRON Cathy**
Secrétaire médicale, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SIGNY-L'ABBAYE

- **Monsieur PERTUS Aurélien**
Responsable technique informatique, REIMS SANTE AU TRAVAIL, BEZANNES.
demeurant à AVAUX

- **Monsieur PHILIPPOT Loïc**
Préparateur eia, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à TAGNON

- **Monsieur PIASECKI Cédric**
Responsable techniciens sav, WHEELABRATOR GROUP, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à VRIGNE-MEUSE

- **Madame PLANCQ Laëtitia**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ISSANCOURT-ET-RUMEL

- **Monsieur PLUMET Stéphane**
Laborantin, A SCHULMAN PLASTICS, GIVET.
demeurant à CHOOZ

- **Madame POPLINEAU Marie**
Conseillère financière, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE,
LILLE.
demeurant à HARAUCOURT

- **Madame POUSSART Sandrine**
Aide soignante, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à JANDUN
- **Madame PRUDENZANO Céline**
Conseillère de vente, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Madame PRUVOST Séverine**
Chargée de comptabilité, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur PSAUME Eric**
Employé commercial, SOCIETE DES NOUVEAUX HYPERMARCHES, RETHEL.
demeurant à SAULCES-MONCLIN
- **Monsieur RADET Sébastien**
Opérateur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à DEVILLE
- **Monsieur RANVE Frédéric**
Opérateur régleur cn, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à TOURNAVAUX
- **Monsieur REITZ Donat**
Outilleur mise au point assemblage, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à FLOING
- **Monsieur RIVALIN Tony**
Chef de projet bureau d'études, SUEZ RV NORD EST, SCHILTIGHEIM.
demeurant à LE CHATELET-SUR-RETOURNE
- **Madame RUVIARO Christine**
Secrétaire, SARL S.M.M.I., WARCQ.
demeurant à GIVET
- **Monsieur SANDRETTO Pierre**
Agent de maintenance, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WADELINCOURT
- **Monsieur SCHMITT Gaël**
Pilote système de production, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à SAULCES-MONCLIN
- **Madame SCOLARI Marie Christine**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SECHEVAL
- **Madame SILICANI Brigitte**
Secrétaire, ING SAS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Madame SOROGÉ Marie-Noëlle**
Agent de service hospitalier, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur SOURISSEAU Nicolas**
Responsable administratif et financier, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur TAILLARD Eric**
Adjoint technique territorial contractuel, COMMUNE DE SORMONNE, SORMONNE.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Madame TERNON Christelle**
Infirmière, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur TICHOUT Abdelhamid**
Assistant responsable d'affaires, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - LORRAINE MARNE ARDENNES, DONCHERY.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur TILMONT Christian**
Employé immeubles, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REVIN
- **Madame TILQUIN Vanessa**
Assistante adv relations clients, ROTOPLUS, TOURNES.
demeurant à ETEIGNIERES
- **Monsieur TRIQUET Pascal**
Gestionnaire de stock, DELPHARM REIMS, REIMS.
demeurant à NOVY-CHEVRIERES
- **Madame TURKMEN Sevim**
Conseillère de mode, KIABI EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur VALENTE Bruno**
Finisseur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur VAN STECKELMAN Brice**
Responsable de secteur, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REVIN
- **Madame VAUCHELET Maria de Jesus**
Femme de ménage, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOULZICOURT
- **Madame WEILL Corinne**
Agent des services logistiques, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame WOJCIK Sylvie**
Responsable d'unité, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLOING

- **Madame ZWISLER Nathalie**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à NOUZONVILLE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ADAMKIEWICZ Corentine**
Travailleuse handicapée en esat, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE, BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR.
demeurant à BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR
- **Monsieur AUBERT Hubert**
Opérateur finition, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur BARET Jean-François**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, SEDAN.
demeurant à CARIGNAN
- **Madame BECRET Séverine**
Directrice de pôle, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, REIMS.
demeurant à RAILLICOURT
- **Monsieur BEN AOUDIA Morade**
Conseiller informatique service, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur BERTIN Emmanuel**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BERTRAND Xavier**
Délégué médical, VIATRIS MEDICAL, COURBEVOIE.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Madame BLAIRON Farida**
Travailleuse handicapée en esat, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE, BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR.
demeurant à VOUZIERES
- **Madame BOULET Sandrine**
Chef d'équipe, APPLITEC, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à DEVILLE
- **Monsieur BOURZEIS Hervé**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à FEPIN
- **Madame BOUTIN Sandrine**
Assistante commerciale, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à POILCOURT-SYDNEY
- **Madame BOUVIER Martine**
Responsable clientèle, AXA FRANCE IARD, WASQUEHAL.
demeurant à HAM-LES-MOINES

- **Monsieur BRAIBANT Myriam**
Assistant chef de poste, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à QUILLY

- **Madame BRUNEAUX Laurence**
Gestionnaire de comptes, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS
SOCIALES DE CHAMPAGNE ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOULZICOURT

- **Monsieur CAMBRAY Thierry**
Technicien de maintenance, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur CAMPELLI Eric**
Responsable production, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à GIVET

- **Monsieur CARRE Christophe**
Magasinier approvisionneur, SUM TECH SA, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HAUDRECY

- **Monsieur CHANTREAU Alain**
Opérateur expert sénior, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à JUNIVILLE

- **Monsieur CHENOT Laurent René**
Responsable qualité, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MARBY

- **Monsieur CHIBANE Rachid**
Chef d'équipe, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,
REIMS.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Madame COLLARD Cécile**
Employée administrative, SAE-SMB INDUSTRIES, HAM-LES-MOINES.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur CREPIN Laurent**
Tourneur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MONTHERME

- **Madame CULLOT Anne**
Responsable ressources humaines, FINANCIERE DE LA METALLURGIE CHAMPAGNE
ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME

- **Madame CUVILLIER Joëlle**
Vendeuse en boulangerie, A.F.E.I.P.H. ENTREPRISE ADAPTEE, FUMAY.
demeurant à LAIFOUR

- **Monsieur DAILLIEZ Christophe**
Opérateur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à REVIN

- **Monsieur DALLA-PRIA Eric**
Opérateur de production, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à FRANCHEVAL

- **Monsieur DARCQ Patrick**
Agent de maintenance et gardien, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur DAUMAL Fabrice**
Chargé de missions techniques, PLURIAL NOVILIA, SEDAN.
demeurant à HARAUCOURT
- **Monsieur DEJARDIN Olivier**
Responsable amélioration continue, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à AUBRIVES
- **Monsieur DE MATTIA Romualdo**
Electronicien, INNOVATION DEVELOPPEMENT, TOURNES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur DENNEVAL Stéphane**
Referent entretien maintenance, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS SOCIALES DE CHAMPAGNE ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur DESSET Luc**
Kinésithérapeute, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA GRANDVILLE
- **Monsieur DIDIER Patrick**
Maçon, ETABLISSEMENTS PARISI, CHALLERANGE.
demeurant à LA CROIX-AUX-BOIS
- **Madame DORMET Valérie**
Employée service approvisionnement, VYNEX, THELONNE.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Madame DOURLET Laurence**
Câbleuse, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Madame DUMAY Martine**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES
- **Monsieur DUMONCEAUX Marc**
Agent de production, TARKETT FRANCE, GLAIRE.
demeurant à BAZEILLES
- **Monsieur DURANT Fabrice**
Chauffeur livreur, ETABLISSEMENTS AURIBAUT, VILLIERS-EN-LIEU.
demeurant à LIART
- **Monsieur EL MOUADDABE Abdelmalek**
Technicien amélioration continue, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Madame ETHUIN Lydie**
Employée immeubles, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VENDRESSE

- **Monsieur FAUVARQUE Franck**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à ROCROI

- **Madame FERRANT Josée**
Aide-soignante, ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES, AUVILLERS-
LES-FORGES.
demeurant à NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU

- **Monsieur FOULON Didier**
Programmeur, SOCIETE DES ETS BRION, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Madame FOURNEL Roseline**
Employée commercial, SOCIETE DES NOUVEAUX HYPERMARCHES, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur FRANCOIS Dominique**
Fraiseur CN, MECANYVOIS, CARIGNAN.
demeurant à MOUZON

- **Madame GAERTNER Nathalie**
Pharmacienne, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT

- **Madame GANTIER Valérie**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MAUBERT FONTAINE

- **Madame GARCIA Laurence**
Assistante secrétariat médico social, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à JANDUN

- **Monsieur GAVART Christophe**
Superviseur de ligne, NESTLE FRANCE, CHALLERANGE.
demeurant à GRANDPRE

- **Madame GENONCEAU Emmanuelle**
Formatrice, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur GIGOT Ariel**
Expert technique, ARDEN EQUIPMENT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LONNY

- **Monsieur GRIGNON Olivier**
Responsable sav, NUMALLIANCE, BAZEILLES.
demeurant à AVANCON

- **Monsieur GUIDEZ Hervé**
Chef de poste, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à SAINT-QUENTIN-LE-PETIT

- **Monsieur GUILIANI Renaud**
Infirmier, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à THIS

- **Monsieur HALIGON Olivier**
Métallier, ARTI PRODUCTION, PRIX-LES-MEZIERES.
demeurant à LUMES
- **Monsieur HERBULOT Pascal**
Vendeur qualifié, ARDEN OPTIC, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur HEU Thong**
Opérateur expert sénior, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à ALINCOURT
- **Monsieur HOURDEAU Frédéric**
Responsable laser, ALDEM SA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à BOULZICOURT
- **Madame HUDEC Evelyne**
Secrétaire médicale, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur HUDREAUX Yannick**
Formateur robotique, ALLIANCE FORMATION POUR L'INDUSTRIE, CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES.
demeurant à SAINT-MARCEAU
- **Monsieur JASON Yannick**
Central controller and internal control manager, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST,
MOUZON.
demeurant à GIVONNE
- **Madame JULLION Magali**
Infirmière, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame KARNAT-BLANCHARD Frédérique**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame KAUFFMANN Florence**
Educateur spécialisé, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur LABBE Alain**
Inspecteur conseil, AXA FRANCE IARD, WASQUEHAL.
demeurant à BARBY
- **Monsieur LE BIHAN Laurent**
Responsable commercial interne, IMS FRANCE, FLIZE.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Monsieur LEBLOND Pascal**
Président de sas, TRANSPORTS LEBLOND, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à DAMOUZY
- **Monsieur LEFEVRE Eric**
Opérateur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur LEMAIRE Fabrice**
Agent de maîtrise, STE FABER, BAZEILLES.
demeurant à NEUVIZY

- **Madame LEMAIRE Valérie**
Secrétaire de direction, ISOPAC SA, GIVET.
demeurant à VIREUX-WALLERAND

- **Monsieur LEROUX Denis**
Maintenancier process mécanicien, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
demeurant à BAZEILLES

- **Madame LIEBEAUX Séverine**
Coursière, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur LOUIS Patrick**
Chef d'équipe, STE FABER, BAZEILLES.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur MACIEJEWSKI Frédéric**
Informaticien, AUROR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES

- **Monsieur MAGNE Yannick**
Chauffeur Poids Lourd, SUEZ RV NORD EST, SCHILTIGHEIM.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA

- **Monsieur MAGUIN Renaud**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
demeurant à VENDRESSE

- **Madame MALBRAND Pascale**
Responsable qualité, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à TOURNES

- **Monsieur MARCHAL Frédéric**
Opérateur robot, SEFAC, MONTHERME.
demeurant à THILAY

- **Monsieur MARCHOIS Bruno**
Opérateur de production niveau 4, ADM BAZANCOURT, BAZANCOURT.
demeurant à ACY-ROMANCE

- **Madame MARTINEZ Véronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur MAURICE Denis**
Responsable bureau d'études et méthodes, ATOM SODERY, CLIRON.
demeurant à RIMOGNE

- **Monsieur MAURICE Fabien**
Chef d'équipe, ISOPAC SA, GIVET.
demeurant à LANDRICHAMPS

- **Madame MEHAULT Catherine**
Agent administratif, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur MERCIER Guilain**
Mouleur, GROUPE BOUHYER, REVIN.
demeurant à FUMAY

- **Madame MICHEL Karen**
Technicienne de laboratoire, CABINET DE PATHOLOGIE HIPPOCRATE, BEZANNES.
demeurant à LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY

- **Monsieur MOUTON Bruno**
Directeur général, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame MOZET Laurence**
Employée service approvisionnement, VYNEX, THELONNE.
demeurant à FLOING

- **Madame NASSOGNE Nathalie**
Installatrice, ASSYSEL, SIGNY-LE-PETIT.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT

- **Madame NAUDIN Laurence**
Responsable projets informatiques, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ECORDAL

- **Monsieur NOIZET Eric**
Responsable d'équipe de production b, NESTLE FRANCE, CHALLERANGE.
demeurant à MONTHOIS

- **Madame NONNON Florence**
Technicienne, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur OUDART Dominique**
Employé de bureau, FABRIMEUBLE INDUSTRIE, BALAN.
demeurant à BALAN

- **Monsieur PEREIRA DA SILVA Franck**
Opérateur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur PHILIPPART Olivier**
Formateur math-sciences, ALMEA FORMATIONS INTERPRO, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur PIERARD Jean-Luc**
Travailleur handicapé en esat, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC
D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE, BELLEVILLE-ET-
CHATILLON-SUR-BAR.
demeurant à BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR

- **Madame PILET Corinne**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à THIS

- **Monsieur PINTO Paulo**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à ROCROI

- **Madame POZZI Marie Hélène**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES

- **Monsieur PUCCILLI Bruno**
Technicien d'exploitation, DALKIA EN, COURBEVOIE.
demeurant à AUBRIVES

- **Madame PUISSANT Carole**
Cableur, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - LORRAINE MARNE ARDENNES,
DONCHERY.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS

- **Madame RAMBURE Sylvie**
Cadre commercial, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZANCOURT

- **Monsieur RENAULT Xavier**
Administrateur des ventes, ATOM SODERY, CLIRON.
demeurant à BALAN

- **Madame RUVIARO Christine**
Secrétaire, SARL S.M.M.I., WARCQ.
demeurant à GIVET

- **Monsieur SANDRETTO Pierre**
Agent de maintenance, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WADELINCOURT

- **Monsieur SARTELET Olivier**
Chauffeur poids lourd magasinier, VYNEX, THELONNE.
demeurant à DAIGNY

- **Monsieur SCHLOSSER Eric**
Travailleur handicapé en esat, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC
D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE, BELLEVILLE-ET-
CHATILLON-SUR-BAR.
demeurant à BAIRON ET SES ENVIRONS

- **Madame SCHMITT-SOUAB Flore**
Assistante administrative et commerciale export, CHARBONNEAUX BRABANT SA,
REIMS.
demeurant à NEUFLIZE

- **Monsieur SCHNEIDER Olivier**
Pilote machine, ROTOPLUS, TOURNES.
demeurant à FUMAY

- **Madame SILICANI Brigitte**
Secrétaire, ING SAS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur SIMON Pascal**
Cadre commercial export, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE, VILLEBON-SUR-YVETTE.
demeurant à ACY-ROMANCE
- **Madame SOROGÉ Marie-Noëlle**
Agent de service hospitalier, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur TERGOLINA Emmanuel**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à REVIN
- **Monsieur UNDREINER Didier**
Moniteur, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à BAZEILLES
- **Madame VAUCHELET Maria de Jesus**
Femme de ménage, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOULZICOURT
- **Madame VEYRAT SOURCIN LINDA Linda**
Conseiller accueil, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur VIERA PINTO Carlos**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Monsieur VIEVILLE Hubert**
Opérateur de production, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à LETANNE
- **Madame WIART Emmanuelle**
Directrice magasin, ARDEN OPTIC, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur WOIMANT Didier**
Maintenancier process électromécanicien, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur WUILMET Eric**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à REVIN

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ADNET Gilles**
Technicien de la qualité, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur ANGONESE Philippe**
Responsable exploitation service informatique, VYNEX, THELONNE.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame BACHOTET Corinne**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à THIS

- **Madame BARRET Florence**
Orthophoniste, VERS L AUTONOMIE DU SUJET, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RENWEZ

- **Madame BELLONI Marie-Hélène**
Conseillère technique thématique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REVIN

- **Madame BERTIN Victorina**
Responsable de service, GIE AG2R, BEZANNES.
demeurant à AVAUX

- **Monsieur BLARASIN Michaël**
Opérateur logistique, VYNEX, BLAGNY.
demeurant à DONCHERY

- **Monsieur BOQUET Gilles**
Magasinier polyvalent, VYNEX, THELONNE.
demeurant à SEDAN

- **Madame BOULANGER Simone**
Employée saisie commandes, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Madame BOUXIN Carole**
Monteuse, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur CHASSELOUP Marcel**
Conducteur d'installation, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Madame CHULA Marina**
Comptable, AUROR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HOULDIZY

- **Monsieur COLLINET Ghislain**
Assistant responsable opérationnel site, VYNEX, BLAGNY.
demeurant à DOUZY

- **Monsieur COLOT Damien**
Métallier - monteur, SARL BEURET, SIGNY L'ABBAYE.
demeurant à LEPRON-LES-VALLEES

- **Madame CORDA Agnès**
Opératrice logistique, VYNEX, BLAGNY.
demeurant à SAINT-LOUP-TERRIER

- **Madame COURTOIS Marie-José**
Chargée d'intervention sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LAURENT

- **Madame CULLOT Anne**
Responsable ressources humaines, FINANCIERE DE LA METALLURGIE CHAMPAGNE
ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME

- **Monsieur DAZY Yannick**
Central financial controller, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à CARIGNAN
- **Madame DEFRENNE Christine**
Logistics process coordinator, TARKETT FRANCE, GLAIRE.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES
- **Monsieur DEROUELLE Roland**
Rédacteur éditeur, SOCIETE DU JOURNAL L'UNION, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur DIDIER Patrick**
Maçon, ETABLISSEMENTS PARISI, CHALLERANGE.
demeurant à LA CROIX-AUX-BOIS
- **Monsieur DOUBLET Jean-Yves**
Responsable magasin et réception, ARDEN PLAST SAS, MOUZON.
demeurant à MOIRY
- **Monsieur DOURLET Jean-François**
Technicien maintenance, OLFA, SIGNY-LE-PETIT.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Monsieur DUBOIS Jean-Paul**
Directeur général, COOP AGRICOL TRANSFORM CONSERVATION VENT, JUNIVILLE.
demeurant à ALINCOURT
- **Monsieur DUPLICKI Pascal**
Technicien maintenance, VYNEX, THELONNE.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur DUPONT Johnny**
Carrossier, STE D'EXPL DES ETS GIOVAGNOLI, MONTHERME.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Madame FABRE Isabelle**
Directrice de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE,
GIVET.
demeurant à GIVET
- **Monsieur FONTAINE Pierre-Michel**
Conseiller clientèle itinérant, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST
EUROPE, STRASBOURG.
demeurant à GIVONNE
- **Monsieur FOULON Didier**
Programmeur, SOCIETE DES ETS BRION, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Monsieur FOURNERAT Thierry**
Technicien qualité, VYNEX, THELONNE.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur FRENNEAUX Régis**
Professionnel des Services, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à FLIZE

- **Madame FREROT Nathalie**
Assistante dentaire, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM, REIMS.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Madame GABREAUX Anne**
Technicienne manager, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à CHARBOGNE

- **Monsieur GARCIA Thomas**
Educateur spécialisé, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à HAYBES

- **Madame GAVELLE Evelyne**
Préparatrice commandes, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à SAINT-AIGNAN

- **Monsieur GEHENOT Dominique**
Opérateur polyvalent UEP forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à VILLERS-LE-TILLEUL

- **Monsieur GESNOT Daniel**
Métrologue, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à AIGLEMONT

- **Monsieur GILLOT Franck**
Conducteur d'installation, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à SEDAN

- **Madame GIOT Chantal**
Technicien emballage, NESTLE FRANCE, CHALLERANGE.
demeurant à BUZANCY

- **Madame GOUT Chantal**
Infirmière, ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES, AUVILLERS-LES-FORGES.
demeurant à AUVILLERS-LES-FORGES

- **Monsieur GUILLET Alain**
Médecin du travail, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GIVONNE

- **Madame HENON Corinne**
Employée administratif et qualifiée, ASSOCIATION POUR LES PERSONNES
HANDICAPEES, AUVILLERS-LES-FORGES.
demeurant à ETEIGNIERES

- **Monsieur HENRY Frédéric**
Outilleur mise au point assemblage, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à BEAUMONT-EN-ARGONNE

- **Monsieur HENRY Pascal**
Outilleur mise au point assemblage, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT

- **Monsieur HIBLOT Franck**
Pilote système de production, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à VIVIER-AU-COURT

- **Madame JACQUEMARD Sylvie**
Conducteur de ligne, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS
- **Monsieur KUCA Pascal**
Magasinier pilote crown, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS
- **Monsieur LACASSAGNE Vincent**
Pilote système de production, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à SEDAN
- **Madame LAMBERMONT Corinne**
Opératrice logistique, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à THELONNE
- **Monsieur LAPORTE Joël**
Polyvalent entretien, EVERBAL, EVERGNICOURT.
demeurant à ASFELD
- **Monsieur LEGENDRE Bruno**
Opérateur polyvalent UEP forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur LEHMANN Jacky**
Manager de service local, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LEJEUNE Philippe**
Maintenancier Process Electromécanicien, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur LEMAIRE Fabrice**
Agent de maîtrise, STE FABER, BAZEILLES.
demeurant à NEUVIZY
- **Monsieur LEROY Joël**
Chauffeur poids lourd, SUEZ RV NORD EST, SCHILTIGHEIM.
demeurant à LE CHESNE
- **Monsieur LETINOIS Jean-François**
Responsable d'exploitation, WALBAUM, TOURNES.
demeurant à LUMES
- **Madame LEVISSE Annick**
Assistante de Direction, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - LORRAINE MARNE
ARDENNES, DONCHERY.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LIAUD Didier**
Advanced development project leader, ADLER PELZER FRANCE GRAND-EST, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Monsieur LIMOGES Ludovic**
Préparateur hydraulique/magasinier, SUM TECH SA, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOVY-CHEVRIERES
- **Madame LLUC Sylvie**
Chef de produits, VYNEX, THELONNE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame MALBRAND Pascale**
Responsable qualité, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à TOURNES
- **Monsieur MEGLIO Michel**
Opérateur polyvalent UEP forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à SEDAN
- **Madame MOISDON Corinne**
Coordinatrice administrative, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE
SSAM, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LAURENT
- **Monsieur MOLION Luc**
Commercial1, ARDENN'PAC, TOURNES.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Madame MOURON Sabine**
Câbleuse, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à TARZY
- **Monsieur MOUTON Bruno**
Directeur général, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MOZET Laurence**
Employée service approvisionnement, VYNEX, THELONNE.
demeurant à FLOING
- **Madame OSTER Monique**
Comptable, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame PECHEUX Catherine**
Installatrice, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Monsieur PELTIEZ Gilles**
Oxycoupeur commande numérique, SUM TECH SA, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame PERIN Isabelle**
Gestionnaire du recouvrement, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS
SOCIALES DE CHAMPAGNE ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Madame PERIN Sylvie**
Préparatrice commandes, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à CHEVEUGES
- **Monsieur PERU Yannick**
Ingénieur-cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à GLAIRE
- **Madame PIERQUIN Valérie**
Aide-soignante, ASSOCIATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES, AUVILLERS-
LES-FORGES.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS

- **Madame PIERRARD Christine**
Chargée de comptabilité, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES
- **Monsieur PIERROT Jean-Pierre**
Chef d'équipe expéditions & transport, LA BUVETTE, TOURNES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame PINON Corinne**
Infirmière santé travail, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur PITEL Denis**
Conducteur d'installation, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Madame PLOTAIN Odile**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GERNELLE
- **Monsieur POLIDORE Stany**
Opérateur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame POZZI Marie Hélène**
Vendeuse, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur PUCCILLI Bruno**
Technicien d'exploitation, DALKIA EN, COURBEVOIE.
demeurant à AUBRIVES
- **Madame RAMOS Catherine**
Conseillère MRS, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à RIMOGNE
- **Monsieur RICHET Sylvain**
Directeur, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur RUIZ Alain**
Chargé d'insertion professionnelle, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame RUVIARO Christine**
Secrétaire, SARL S.M.M.I., WARCQ.
demeurant à GIVET
- **Monsieur SANDRETTO Pierre**
Agent de maintenance, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WADELINCOURT
- **Monsieur SAUVETON Eric**
Militaire puis opérateur régleur sur presse et conducteur de ligne sur presse, NPL,
GESPUNSART.
demeurant à NEUFMANIL

- **Monsieur SCHWEITZER Sylvain**
 Chef de chantier, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - LORRAINE MARNE ARDENNES,
 DONCHERY.
 demeurant à SAPOGNE-ET-FEUCHERES

- **Monsieur SEILER Dany**
 Ingénieur-cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
 demeurant à FLOING

- **Monsieur SEVOUMIAN Franck**
 Polyvalent façonnage, AHLSTROM-MUNKSJO STENAY, STENAY.
 demeurant à BARRICOURT

- **Monsieur SONET Franck**
 Chauffeur super lourd, TRANSPORTS LEBLOND, BOGNY-SUR-MEUSE.
 demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Madame SOROGÉ Marie-Noëlle**
 Agent de service hospitalier, UNION GEST ETS CAISSE ASSURANCE MALADIE,
 CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur SORU Bruno**
 Responsable opérationnel blagny, VYNEX, BLAGNY.
 demeurant à REMILLY-AILLICOURT

- **Madame TANSKI Valérie**
 Responsable comptabilité paie, SAE-SMB INDUSTRIES, HAM-LES-MOINES.
 demeurant à SAINT-MARCEL

- **Monsieur THIBLET Laurent**
 Régleur polyvalent, ALBEA TUBES FRANCE, SAINTE-MENEHOULD.
 demeurant à CHATEL-CHEHERY

- **Monsieur TOTOT Alexandre**
 Responsable suivi de production, NUMALLIANCE, BAZEILLES.
 demeurant à DAIGNY

- **Madame TOUALIRI Sylvie**
 Déléguée mandataire judiciaire à la protection des majeurs, UNION DEPARTEMENT
 ASSOCIATIONS FAMILIALE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à MONTHERME

- **Monsieur TRAVET Bruno**
 Programmeur régleur, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
 demeurant à GERNELLE

- **Madame TURQUIN Kathleen**
 Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
 CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur VOISIN Francis**
 Professionnel des services, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
 demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur ZANOLINO Olivier**
 Chef de poste, ARCELORMITTAL CENTRES DE SERVICES, SAINT-BRICE-
 COURCELLES.
 demeurant à ROIZY

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ALEXANDRE Anita**
Agent des services logistiques, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE
SSAM, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DOM-LE-MESNIL

- **Monsieur ANDRY Régis**
Opérateur polyvalent uep forge fonderie, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Madame ANKI Pascale**
Secrétaire médicale, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BANTEAU Sylvain**
Responsable de département, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST
EUROPE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BEROUDIAUX Jean-Claude**
Ouvrier d'entretien, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à REVIN

- **Monsieur BILLIAUX Bruno**
Responsable service documentaire, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Madame BLACHON Marie-Christine**
Référente technique gestion du personnel, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame BOURBOUZE NIEMERICH Laurence**
Secrétaire de direction, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BRASSESUR Patrick**
Cariste, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Madame CAMUS Brigitte**
Gestionnaire sous traitance, VYNEX, THELONNE.
demeurant à HARAUCOURT

- **Monsieur CAZARETH Pascal**
Gardien homme d'entretien, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CHABERT François**
Conducteur de ligne de fabrication, MONDELEZ FRANCE BISCUITS PRODUCTION SAS,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME

- **Monsieur CHARLIER David**
Outilleur mécanique et brut, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Madame CHERIFI Astrid**
Animatrice d'équipe, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à GIVET
- **Madame COLSON Marie-Claude**
Conseillère accueil, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Madame CORDIER Isabelle**
Technicienne de laboratoire manager, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur CREPIN Michel**
Opérateur régleur cn, DRUMEL INDUSTRIE, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur DAPPE Hubert**
Mécanicien, ROBERT RAVILLON, VERT-TOULON.
demeurant à SECHAULT
- **Monsieur DAUDHUI Pascal**
Technicien hygiène de l'air, SAPIAN, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur DAVE Jean-Noël**
Menuisier, PIERRARD ET FILS, LA SABOTTERIE.
demeurant à LOUVERGNY
- **Madame DEART Nadine**
Chef de groupe conditionnement, VYNEX, THELONNE.
demeurant à YONCQ
- **Madame DECHASEAUX Véronique**
Référente technique prestations expert, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame DEGLIAME Bérengère**
Agent de production, MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à FLOING
- **Madame DIDIER Line**
Câbleuse, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Monsieur DIDIER Patrick**
Maçon, ETABLISSEMENTS PARISI, CHALLERANGE.
demeurant à LA CROIX-AUX-BOIS
- **Monsieur DUFOUR Patrick**
Fraiseur, NUMALLIANCE, BAZEILLES.
demeurant à FLEIGNEUX

- **Madame DUPONT Martine**
Technicienne de laboratoire manager, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame DUTOUQUET Carole**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAN
- **Monsieur EL MOUADDABE Hamid**
Outilleur mécanique et brut, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à MOUZON
- **Madame FERRY Catherine**
Opératrice nilpeter, VYNEX, THELONNE.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur FLAUGNATTI Bruno**
Travailleur handicapé en esat, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE, BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR.
demeurant à VOUZIERES
- **Madame FLECHEUX Anne**
Préparatrice de commandes, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur FRANOT Patrice**
Technicien de laboratoire, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur FRÉNOIS Olivier**
Soudeur, AUTOMATISME TOLERIE ET MECANIQUE, CARIGNAN.
demeurant à CARIGNAN
- **Madame FUZELLIER Carole**
Conseiller accueil, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur GATTUCCI Marco**
Vendeur itinérant, GUEUDET VEHICULES INDUSTRIELS REIMS, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Madame GAVELLE Evelyne**
Préparatrice commandes, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à SAINT-AIGNAN
- **Monsieur GELEE Laurent**
Agent de production, TARKETT FRANCE, GLAIRE.
demeurant à GLAIRE
- **Madame GIOT Chantal**
Technicien emballage, NESTLE FRANCE, CHALLERANGE.
demeurant à BUZANCY
- **Monsieur GODART Ariel**
Professionnel des services, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur GOMES CARDOSO Fernand**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Madame GRANCHER Jocelyne**
Assistante responsable logistique, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Madame HAILLON Maria**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à HAYBES
- **Madame HUART Anita**
Logisticienne, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à AOUSTE
- **Monsieur IORI Bruno**
Outilleur mise au point assemblage, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur JACQUET Jean-Michel**
Pleur CN, ATOM SODERY, CLIRON.
demeurant à SEDAN
- **Madame KESTEMAN Géraldine**
Manager de proximité, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS
SOCIALES DE CHAMPAGNE ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WARCQ
- **Madame LAURENT Isabelle**
Comptable expert, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES ARDENNES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur LEBOEUF Jean-Louis**
Directeur d'agence, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, LILLE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LECRIQUE Régis**
Professionnel Logistique, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LEMAIRE Fabrice**
Agent de maîtrise, STE FABER, BAZEILLES.
demeurant à NEUVIZY
- **Madame LENOIR Carol**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à AIGLEMONT
- **Monsieur LOUIS Serge**
Agent de production, MECARDEN, VRIGNE AUX BOIS.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur MAES Eric**
Ingénieur-cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame MAHY Sylvie**
Opératrice polyvalente impression, VYNEX, THELONNE.
demeurant à BALAN
- **Madame MALBRAND Pascale**
Responsable qualité, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à TOURNES
- **Monsieur MARCHAND Gilles**
Conseiller commercial, CREDIT LYONNAIS, LYON 2EME.
demeurant à REVIN
- **Madame MASSENET Agnès**
Câbleuse, CDK FRANCE INDUSTRIES, EVRY-COURCOURONNES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Monsieur MINAUX Frédéric**
Ouvrier polyvalent, SIONNEAU PERE ET FILS, REIMS.
demeurant à LE THOUR
- **Monsieur MOUTON Bruno**
Directeur général, SA DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur MOZET Eric**
Analyste qualité, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
demeurant à THILAY
- **Madame NANGNIOT Chantal**
Agent d'entretien, VERS L AUTONOMIE DU SUJET, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZEILLES
- **Monsieur NOYER Bruno**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à HAYBES
- **Monsieur ORTEGA Jean-Louis**
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame OSTER Monique**
Comptable, MAGASINS JEANTEUR, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur PAQUET Jean-Pierre**
Technicien de Maintenance, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES
- **Monsieur PETIT Bruno**
Mécanicien d'entretien, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame POTTIER Agnès**
Assistante export, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur PUCCILLI Bruno**
Technicien d'exploitation, DALKIA EN, COURBEVOIE.
demeurant à AUBRIVES
- **Monsieur REGNIER Pascal**
Magasinier-cariste / peintre, SUM TECH SA, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame REMY Corine**
Aide soignante, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame RENAULT Patricia**
Technicien logistique et patrimoine, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur ROBERT Jean-Patrick**
Ingénieur-Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame ROGER Isabelle**
Préparatrice technique, ASSOCIATION ET CENTRE DE GESTION AGREES DU GRAND
EST, REIMS.
demeurant à MAZERNY
- **Monsieur SAINGERY Denis**
Agent Technique Forestier, SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET
CONSIGNATIONS, REIMS.
demeurant à SEVIGNY-LA-FORET
- **Madame SAINT DIZIER Bernadette**
Médecin du travail, ARDENNES SANTE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS
- **Monsieur SANDRETTO Pierre**
Agent de maintenance, JONCOUX, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WADELINCOURT
- **Monsieur SAUVETON Eric**
Militaire puis opérateur régleur sur presse et conducteur de ligne sur presse, NPL,
GESPUNSART.
demeurant à NEUFMANIL
- **Monsieur SOBACO Gilles**
Mécanicien, SUEZ RV NORD EST, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur TARDIF Jean-Philippe**
Chef de projet, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame TOULET Isabelle**
Infirmière coordinatrice, MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM,
BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur VANKERKHOVEN Philippe**
Agent de production, NEXANS TELECOM SYSTEMS, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur VANNIER Dominique**
Technicien amélioration forge, WALOR BOGNY, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à LIART

- **Madame VASSEUR Martine**
Technicienne conseil allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES
ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à TOURNES

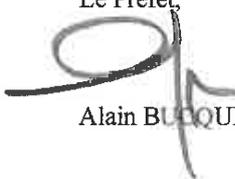
- **Madame VILLEMAUX Christine**
Gestionnaire de comptes, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS
SOCIALES DE CHAMPAGNE ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur VOGT Willy**
Outilleur mécanique et brut, PSA AUTOMOBILES SA, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame ZANETTE Catherine**
Assistante commerciale, VYNEX, DONCHERY.
demeurant à WADELINCOURT

Article 5 : La Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des ARDENNES, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Charleville-Mézières, le **2 - JAN. 2023**

Le Préfet,

Alain BUQUET

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Préfecture 08

8-2022-12-19-00004

AP 2022-680CAB - Portant désignation référent
CATNAT



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

**Arrêté n° 2022 – 680CAB
Portant désignation d'un référent départemental
à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et à leur indemnisation**

**Le Préfet des Ardennes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**

Vu le code des assurances, et notamment son article L.125-1-2 ;

Vu la circulaire n°NOR : IOME2224091C du 24 octobre 2022 relative à la désignation de référents à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et à leur indemnisation ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 portant nomination de M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

ARRÊTE

Article 1 : Mme Laëtizia KULIS, sous-préfète, directrice de Cabinet du préfet des Ardennes, est nommée référente départementale à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et à leur indemnisation.

Article 2 : Une lettre de mission précise les attributions et les moyens du référent départemental à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et à leur indemnisation.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département, notifié à l'intéressée et adressé pour information au directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur.

Article 4 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2022-258CAB du 11 mai 2022.

Charleville-Mézières, le 19 décembre 2022

Le préfet,

Alain BUCQUET

Délais et voies de recours :

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet des Ardennes – 1 place de la Préfecture - BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75800 Paris ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne - 25 rue du Lycée - 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Préfecture 08

8-2023-01-05-00001

Avis 2023-01 - Demande d'autorisation
d'extension d'un ensemble commercial par
l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI sur
la commune de Villers-Semeuse

PRÉFECTURE DES ARDENNES

Direction de la coordination et de
l'appui aux territoires
Bureau de l'aménagement du
territoire
Pôle action économique et affaires
interministérielles
Secrétariat de la CDAC

Commission départementale d'aménagement commercial des Ardennes

Demande d'autorisation d'extension d'un ensemble
commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI
- sur la commune de Villers-Semeuse -

AVIS 2023-01

VU le code de commerce et notamment les articles L. 750-1 à 752-23 et R. 751-1 à R. 752-46 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-17,
L. 2122-18 et L. 5211-9 ;

VU la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites
entreprises et notamment son chapitre III ;

VU la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de
l'aménagement et du numérique (ELAN) ;

VU le décret n°2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;

VU le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des
CDAC et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;

VU l'arrêté du ministère de l'économie et des finances du 19 juin 2019 fixant le contenu du
formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de
l'article L. 752-6 du code de commerce ;

VU le décret n°2019-795 du 26 juillet 2019 relatif à la faculté de suspension de la procédure
d'autorisation d'exploitation commerciale ;

VU l'arrêté préfectoral n°20122/542 du 04 octobre 2022 renouvelant la constitution de la
commission départementale d'aménagement commercial des Ardennes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2022/359 du 07 juillet 2022 portant délégation de signature à
M. Christian VEDELAGO, secrétaire général de la Préfecture des Ardennes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2022-664 du 07 décembre 2022, fixant la composition de la
commission départementale d'aménagement commercial des Ardennes pour l'examen de la
demande susvisée ;

VU la demande de permis de construire présentée par la SAS IMMALDI & COMPAGNIE (527 rue Clément Ader, Parc d'Activité de la Goële, 77 230 DAMMARTIN-EN-GOELE, représentée par M. Pierre EYERMANN, enregistrée à la mairie de Villers-Semeuse sous le numéro PC 008 480 22 A0015, reçue et enregistrée sous le numéro P046140822 par le secrétariat de la commission le 18 novembre 2022, portant sur l'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI, sur la commune de Villers-Semeuse, ZAC des Ayvelles, Avenue de Turenne ;

VU le rapport d'instruction présenté par la Direction Départementale des Territoires ;

VU les déclarations d'intérêts remises par chaque membre de la commission avant la réunion ;

Après qu'en ont délibéré les membres de la commission le 03 janvier 2023 :

- **CONSIDÉRANT** que la CDAC se prononce sur les effets du projet en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection des consommateurs suivant les critères énoncés aux articles L. 750-1 et L. 752-6 du code de commerce ;
- **CONSIDÉRANT** que la demande présentée porte sur l'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI, sur la commune de Villers-Semeuse (08000) ;
- **CONSIDÉRANT** que l'ensemble des réglementations (PLU, loi ALUR pour le stationnement, panneaux photovoltaïques) est respecté ;
- **CONSIDÉRANT** que le projet ne compromet pas une activité agricole et vient s'implanter dans une zone à vocation commerciale ;
- **CONSIDÉRANT** qu'il n'y a aucun impact négatif sur les autres commerces ;
- **CONSIDÉRANT** la préservation de 7 emplois et la création de 6 nouveaux emplois en CDI ;
- **CONSIDÉRANT** que le projet n'affecte aucun zonage environnemental (Natura 2000, ZNIEFF...);
- **CONSIDÉRANT** que le projet est vertueux en termes de procédés environnementaux ;
- **CONSIDÉRANT** que les panneaux photovoltaïques œuvrent pour la production d'énergie ;
- **CONSIDÉRANT** que le projet dispose d'une bonne insertion paysagère ;

EN CONSÉQUENCE, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Ardennes émet un avis favorable, à l'unanimité à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale relative à l'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI, ZAC des Ayvelles, Avenue de Turenne à Villers-Semeuse (08000), demande présentée par la SAS IMMALDI & COMPAGNIE (527 rue Clément Ader, Parc d'Activité de la Goële, 77 230 DAMMARTIN-EN-GOELE, courriel : pierre.eyermann@aldi.fr).

Ont voté favorablement : 9

Ont voté défavorablement : NÉANT.

Se sont abstenus : NÉANT.

Présents :

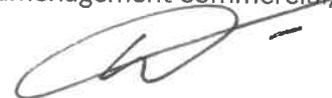
- M. Jean-Philippe BOUGARD, représentant de M. le maire de Villers-Semeuse (commune d'implantation du projet) ;
- M. Yann DUGARD, représentant M. le président du conseil départemental des Ardennes ;
- M. Michel NORMAND, représentant des maires au niveau départemental ;
- M. Régis DEPAIX, représentant des intercommunalités au niveau départemental ;
- Mme Thérèse ANCELIN, représentant des personnalités qualifiées en matière de consommation et de protection des consommateurs ;
- M. Daniel GAYET, représentant des personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- M. Philippe SUAN, représentant des personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;
- M. Patrick FOSTIER, représentant M. le président de l'EPCI à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation ;
- M. Bernard DEKENS, représentant M. le président du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardennes, en qualité de représentant du syndicat mixte ou établissement public de coopération intercommunale chargé du schéma de cohérence territoriale par la commune d'implantation.

Absents excusés :

- M. Jean-Luc WARSMANN, représentant le président du conseil régional Grand Est ;
- M. Christian DEJARDIN, représentant des personnalités qualifiées en matière de consommation et de protection des consommateurs.

Charleville-Mézières, le - 5 JAN. 2023

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Président de la commission départementale
d'aménagement commercial,



Christian VEDELAGO

Voies de recours : (Article R. 752-30 du Code du Commerce)

La saisine de la commission nationale est un préalable obligatoire à un recours contentieux à peine d'irrecevabilité de ce dernier. Le recours éventuel contre cette décision doit être adressé, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, à M. le Président de la commission nationale d'aménagement commercial, TELED0C 12, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75 703 PARIS cedex 13. Le délai de recours contre une décision ou un avis de la commission départementale est d'un mois et court :

1° Pour le demandeur, à compter de la notification de la décision ou de l'avis ;

2° Pour le préfet et les membres de la commission départementale, à compter de la réunion de la commission ou, en cas de décision ou d'avis tacite, à compter de la date à laquelle l'autorisation est réputée accordée ;

3° Pour toute autre personne mentionnée à l'article L. 752-17, à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues aux troisième et cinquième alinéas de l'article R. 752-19.

Le respect du délai de recours est apprécié à la date d'envoi du recours.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET
JOINT À L'AVIS DE LA CDAC N° P046140822 DU 03/01/2023

(articles R. 752-16 / R. 752-38 et R. 752-44 du code de commerce)

POUR TOUT ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

(a à e du 3° de l'article R. 752-44-3 du code de commerce)

Superficie totale du lieu d'implantation (en m ²)		7918	
Et références cadastrales du terrain d'assiette (cf. b du 2° du I de l'article art. R 752-6)		Section X 630 pour 6 076 m ²	
		Section AA 21 pour 1 842 m ²	
Points d'accès (A) et de sortie (S) du site (cf. b, c et d du 2° du I de l'article R. 752-6)	Avant projet	Nombre de A	1
		Nombre de S	1
		Nombre de A/S	1
	Après projet	Nombre de A	1
		Nombre de S	1
		Nombre de A/S	1
Espaces verts et surfaces perméables (cf. b du 2° et d du 4° du I de l'article R. 752-6)	Superficie du terrain consacrée aux espaces verts (en m ²)		537m ²
	Autres surfaces végétalisées (toitures, façades, autre(s), en m ²)		
	Autres surfaces non imperméabilisées : m ² et matériaux / procédés utilisés		
	Panneaux photovoltaïques : m ² et localisation		48 m ² de panneaux photovoltaïques en toitures
Energies renouvelables (cf. b du 4° de l'article R. 752-6)	Eoliennes (nombre et localisation)		Sans objet
	Autres procédés (m ² / nombre et localisation) et observations éventuelles :		Sans objet
Autres éléments intrinsèques ou connexes au projet mentionnés expressément par la commission dans son avis ou sa décision			

POUR LES MAGASINS ET ENSEMBLES COMMERCIAUX (a à c du 1° de l'article R.752-44 du code de commerce)						
Surface de vente (cf. a, b, d ou e du 1° du I de l'article R. 752- 6) Et Secteurs d'activité (cf. a, b, d et e du 1° du I de l'article R.752-6)	Avant projet	Surface de vente (SV) totale		7 021m ²		
		Magasins de SV ≥300 m ²	Nombre		8	
			SV/magasin ¹			
	Après projet	Surface de vente (SV) totale		7 251 m ²		
		Magasins de SV ≥300 m ²	Nombre		8	
			SV/magasin ²			
Capacité de stationnement (cf. g du 1° du I de l'article R.752-6)	Avant projet	Nombre de places	Total	185	Nouveau stationnement propre au futur ALDI	
			Electriques/hybrides	0		
			Co-voiturage	0		
			Auto-partage	0		
			PMR	13		
			Perméables			
	Après projet	Nombre de places	Total	32		
			Electriques/hybrides	12		
			Co-voiturage	0		
			Auto-partage	0		
			PMR	3		
			Perméables	15		
POUR LES POINTS PERMANENTS DE RETRAIT (« DRIVE ») (2° de l'article R.752-44 du code de commerce)						
Nombre de pistes de ravitaillement	Avant projet	0				
	Après projet	0				
Emprise au sol affectée au retrait des marchandises (en m ²)	Avant projet	0				
	Après projet	0				

¹ Si plus de 5 magasins d'une surface de vente (SV) ≥ 300 m², ne pas renseigner cette ligne mais renvoyer à une feuille libre annexée au tableau sur laquelle sont :

- rappelés la commission (CDAC n° département/CNAC), le n° et la date de l'avis ou de la décision ;
- listés, chacun avec sa SV, tous les magasins d'une surface de vente ≥ 300 m² sous la mention « détail des XX magasins d'une SV ≥ 300 m² ».

² Cf. (2)

Préfecture 08

8-2023-01-04-00001

ap n°2023/002 du 4/0/1/2023 relatif au calendrier
des journées de quêtes sur la voie publique pour
l'année 2023



**ARRETE PREFECTORAL n°2023-002
relatif au calendrier des journées de quêtes
sur la voie publique pour l'année 2023**

**Le préfet des Ardennes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu les articles L.2212-2 et L.2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2022/359 du 7 juillet 2022 portant délégation de signature à M. Christian VEDELAGO

Vu la circulaire du 9 septembre 1950 du ministre de l'intérieur relative à l'appel à la générosité publique ;

Vu la circulaire n° INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre de ce dispositif ;

Vu le calendrier fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2022 transmis par le ministère de l'intérieur ;

ARRETE

Article 1er : Le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2023 est joint au présent arrêté en annexe.

Article 2 : Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département des Ardennes.

Article 3: L'interdiction visée à l'article 2 n'est pas applicable aux organismes mentionnés, et pour les dates fixées dans l'annexe du présent arrêté.

Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Sedan, Rethel et Vouziers, le commandant du groupement de gendarmerie des Ardennes, le directeur départemental de la sécurité publique et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'Etat.

Charleville-Mézières, le 4 janvier 2023

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Christian VEDELAGO

Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2023

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 2 janvier au dimanche 5 février Avec quête le 4 février	Campagne de solidarité « L'école est un droit, les vacances aussi »	La Jeunesse au plein air
Vendredi 27 janvier au dimanche 29 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux « Bâtir un monde sans Lèpre »	Fondation Raoul Follereau
Vendredi 27 janvier au dimanche 29 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Lundi 13 mars au dimanche 19 mars Avec quête les 18 et 19 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue Nationale Contre le cancer
Lundi 13 mars au dimanche 19 mars Avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Lundi 13 mars au dimanche 2 avril Avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 2022 et Animations régionales	SIDACTION
Samedi 6 mai au dimanche 14 mai Avec quête tous les jours	Collecte au profit des projets de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées	Fondation pour la Recherche sur Alzheimer
Lundi 15 mai au dimanche 21 mai Avec quête tous les jours	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Samedi 3 juin au dimanche 4 juin Avec quête tous les jours	Semaine nationale de la famille (Campagne en faveur de la mère et l'enfant)	Union nationale des associations familiales UNAF
Lundi 29 mai au dimanche 11 juin Avec quête les 10 et 11 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (U.F.C.V.)

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 3 juin au samedi 10 juin Avec quêtes tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Samedi 3 juin au dimanche 11 juin Avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Jeudi 1er juin au vendredi 30 juin Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Samedi 10 juin au dimanche 18 juin Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire
Jeudi 13 juillet au mercredi 14 juillet Avec quête tous les jours	Fête nationale	Fondation Maréchal de Lattre
Samedi 16 septembre au dimanche 24 septembre Avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 30 septembre au dimanche 1 octobre Avec quête tous les jours	Journées nationales des aveugles et malvoyants	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre Avec quête tous les jours	Journées nationales des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Lundi 9 octobre au dimanche 15 octobre Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis U.N.A.P.E.I.
Samedi 28 octobre au jeudi 2 novembre Avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Samedi 18 et dimanche 19 novembre Avec quête tous les jours	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Dimanche 12 novembre au dimanche 19 novembre Avec quête les 13 et 20 novembre	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires (Campagne nationale du Timbre)	FONDATION DU SOUFFLE Comité National contre les maladies respiratoires (CNMR)
Lundi 20 novembre au dimanche 3 décembre Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) et Animations régionales	SIDACTION

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 8 décembre au dimanche 17 décembre Avec quête tous les jours	Téléthon 2023	AFM-TELETHON (ASSOCIATION FRANÇAISE contre les MYOPATHIES)
Samedi 9 décembre au dimanche 17 décembre	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire
Samedi 2 décembre au dimanche 24 décembre Avec quête tous les jours	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut

Préfecture 08

8-2023-01-03-00001

Arrêté n° 2023 / 4
portant délégation de signature
à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de
cabinet



PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Citoyenneté
et de la légalité

**Arrêté n° 2023 / 4
portant délégation de signature
à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet**

**Le préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la route ;

Vu le code électoral ;

Vu le code de justice administrative ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi n°2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 43 et 44 ;

1, Place de la Préfecture – BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
Standard : 03 24 59 66 00 – @ : prefecture@ardennes.gouv.fr
Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'Etat :
www.ardennes.gouv.fr

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 3 décembre 2020 nommant M. Christian VEDELAGO en qualité de secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;

Vu le décret du 18 février 2021 nommant M. David BERTHOU en qualité de sous-préfet de Rethel ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

Vu le décret du 17 février 2022 nommant Mme Guylaine BAGHIONI en qualité de sous-préfète de Vouziers ;

Vu le décret du 16 mai 2022 nommant Mme Hélène HESS en qualité de sous-préfète de Sedan ;

Vu le décret du 14 novembre 2022 nommant Mme Laetitia KULIS en qualité de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet des Ardennes ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté préfectoral organisant la présidence de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, des commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et des sous-commissions spécialisées de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 803 du 15 décembre 2020 portant organisation des services de la préfecture des Ardennes et son annexe ;

Vu les arrêtés préfectoraux et actes portant affectation de personnel ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur NOR : INTE9500199C du 22 juin 1995 relative aux commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur NOR : INTA1708864C du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

Vu l'instruction du ministre de l'intérieur et du ministre des outre-mer NOR : INTA2100249J du 23 mars 2021 relative à la suppléance et à l'intérim des fonctions préfectorales - absences et congés des préfets et sous-préfets ;

Sur proposition du secrétaire général :

A R R E T E :

Article 1^{er} : À compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation est donnée à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet, à l'effet de signer tous actes et toutes correspondances dans les domaines relevant des attributions du Cabinet.

Article 2 : La délégation inclut la signature de toutes décisions relatives :

- * à la situation des officiers des sapeurs-pompiers (notation, avancement, absences) ;
- * aux actes de gestion du service départemental d'incendie et de secours ;
- * à la présidence de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, de ses sous-commissions spécialisées et des commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique de Charleville-Mézières, Sedan, Rethel et Vouziers ;
- * à la gestion du centre de responsabilité « cabinet » ;
- * à l'octroi ou au refus du concours de la force publique pour assurer l'exécution des décisions de justice en matière d'expulsion locative.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laetitia KULIS, la délégation de signature prévue aux articles 1 et 2 sera donnée à Mme Sara JANSSEN, attachée, cheffe du service des sécurités, et cheffe du bureau gestion de crise, défense et sécurité nationale, et en son absence ou si elle est empêchée, à Mme Mélanie SOMMELETTE, attachée, cheffe du bureau de la sécurité intérieure, radicalisation et sécurité routière.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Mme Laetitia KULIS, Mme Sara JANSSEN, et Mme Mélanie SOMMELETTE, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés aux articles 1 et 2, chacun pour ce qui concerne les attributions de son bureau à :

- Mme Adèle DUMAS, attachée, adjointe à la cheffe du bureau gestion de crise, défense et sécurité nationale en ce qui concerne les domaines suivants :

- * documents administratifs ne comportant pas de décisions ;
- * transmissions de documents aux services déconcentrés de l'État ;
- * présidence de la sous-commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de l'arrondissement de Charleville-Mézières.

- Mme Valérie JACQUET, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe du pôle sécurité intérieure, en ce qui concerne les domaines suivants :

- * demandes d'enquêtes ;
- * demandes d'extraits de casiers judiciaires ;
- * documents administratifs ne comportant pas de décisions ;
- * transmissions de documents aux services déconcentrés de l'État ;
- * saisie et validation des demandes de subventions et d'achats et à constater le service fait dans l'outil CHORUS Formulaire en qualité de prescripteur CHORUS Formulaire au titre du programme 216 (0216-CIPD-DR67) pour le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR).

- Mme Nathalie PICART, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, responsable du pôle sécurité routière, en ce qui concerne les domaines suivants :

- * documents administratifs ne comportant pas de décisions ;
- * transmissions de documents aux services déconcentrés de l'État.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laetitia KULIS, la délégation de signature prévue à l'article 1 sera exercée par Mme Sabrina FANTAZI, attachée, cheffe du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État, dans les domaines relevant des attributions de son bureau, et en son absence ou si elle est empêchée,

par M. Pierre GRISELHOUBER, adjoint à la cheffe du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État et chargé de mission « affaires réservées ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sabrina FANTAZI et de M. Pierre GRISELHOUBER, la délégation de signature sera assurée par :

- Mme Orlane TALLEC, secrétaire administrative de classe normale, cheffe du pôle communication interministérielle, en ce qui concerne les domaines suivants :

- * documents administratifs ne comportant pas de décision ;
- * transmissions de documents aux services déconcentrés de l'État ;
- * engagement comptable pour les dépenses de communication interne et externe.

- Mme Myriam BELLEVILLE, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe du pôle représentation de l'État en ce qui concerne les domaines suivants :

- * demandes d'extraits de casiers judiciaires ;
- * documents administratifs ne comportant pas de décisions ;
- * transmissions de documents aux services déconcentrés de l'État.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané du préfet des Ardennes et du secrétaire général de la préfecture, délégation est donnée à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet, à l'effet de signer tout arrêté ou décision relatif à l'hospitalisation sans consentement.

Article 7 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Christian VEDELAGO, secrétaire général de la préfecture, M. David BERTHOU, sous-préfet de Rethel, de Mme Guylaine BAGHIONI, sous-préfète de Vouziers, et de Mme Hélène HESS, sous-préfète de Sedan, délégation sera donnée à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet, à l'effet de signer les mesures relevant de la réglementation des étrangers en matière de droit au séjour et d'éloignement du territoire y compris les refus de séjour, reconduites à la frontière, obligations de quitter la France, la désignation du pays de renvoi, le maintien dans les locaux non pénitentiaires, les demandes de prolongation de la rétention administrative devant le juge des libertés et de la détention, les réadmissions vers un pays tiers, les procédures devant les juridictions administratives ou judiciaires.

Article 8 : L'arrêté préfectoral n° 2022/649 du 30 novembre 2022 portant délégation de signature à Mme Laetitia KULIS, sous-préfète, directrice de cabinet, est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Article 9 : Le secrétaire général de la préfecture des Ardennes et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui leur sera notifié, ainsi qu'à M. David BERTHOU, Mme Guylaine BAGHIONI, Mme Hélène HESS, Mme Sara JANSSEN, Mme Mélanie SOMMELETTE, Mme Adèle DUMAS, Mme Nathalie PICART, Mme Sabrina FANTAZI, M. Pierre GRISELHOUBER, Mme Orlane TALLEC et Mme Myriam BELLEVILLE.

Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État. Une copie sera adressée à la directrice départementale des finances publiques des Ardennes.

Charleville-Mézières, le **13 JAN. 2023**

Le préfet,



Alain BUCQUET

Préfecture 08

8-2023-01-03-00002

Arrêté n° 2023 / 5
portant délégation de signature aux agents
de la préfecture des Ardennes



**Arrêté n° 2023 / 5
portant délégation de signature aux agents
de la préfecture des Ardennes**

**Le préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 3 décembre 2020 nommant M. Christian VEDELAGO en qualité de secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 803 du 15 décembre 2020 portant organisation des services de la préfecture des Ardennes et son annexe ;

Vu les arrêtés préfectoraux et actes portant affectation des personnels au sein des services de la préfecture ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur NOR : INTA1708864C du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

Sur proposition du secrétaire général ;

A R R E T E

Article 1^{er} : À compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation de signature est donnée aux directeurs et aux chefs de service désignés ci-après, à l'effet de signer les documents et correspondances relatifs au fonctionnement courant de leur direction ou service, à l'exception des correspondances aux parlementaires, aux conseillers départementaux et des lettres aux maires valant décision :

- M. Régis PIETTE, attaché hors classe, directeur de la citoyenneté et de la légalité ;

- M. Bertrand CAPITAIN, attaché hors classe, directeur de la coordination et de l'appui aux territoires ;

- M. David MEUNIER, attaché principal, responsable de la cellule qualité performance et proximité, référent fraude départemental au sein du secrétariat général ;

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur, délégation de signature est donnée aux attachés dont les noms suivent, à l'effet de signer la totalité des actes établis par la direction dont ils dépendent, à l'exception des correspondances aux parlementaires, aux conseillers départementaux et des lettres aux maires valant décision (conformément à l'article 1er) :

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

- Mme Frédérique MOURET, attachée principale, cheffe du bureau de la réglementation et des élections, adjointe au directeur de la citoyenneté et de la légalité.

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI AUX TERRITOIRES

- M. Thomas ROYER, attaché principal, chef du bureau de l'aménagement du territoire, adjoint au directeur de la coordination et de l'appui aux territoires.

Article 3 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er}, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation de signature est donnée à M. Régis PIETTE, attaché hors classe, directeur de la citoyenneté et de la légalité, à l'effet de signer :

- les actes, titres de perception, titres à rendre exécutoires, documents et correspondances comportant une décision d'autorité à l'exception :

- du contrôle des arrêtés municipaux ;
- des mesures prises dans le cadre du pouvoir de substitution aux maires ;
- des arrêtés attribuant des dotations ou fixant des montants d'indemnisation ;
- des requêtes en première instance auprès des juridictions administratives ;
- des autorisations de suppression ou de création des bureaux de vote ;
- des arrêtés relatifs à l'organisation des élections.

- les attributions du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) selon la procédure automatisée de traitement des dépenses effectuées en application du décret n°2020-1791 du 30 décembre 2020 portant automatisation de la gestion du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée ;

- les mesures relevant de la réglementation des étrangers en matière de droit au séjour et d'éloignement du territoire y compris les refus de séjour, obligations de quitter le territoire français, la désignation du pays de renvoi, le maintien dans les locaux non pénitentiaires, les demandes de prolongation de la rétention administrative devant le juge des libertés et de la détention, les réadmissions vers un pays tiers, les procédures devant les juridictions administratives ou judiciaires ainsi que les interdictions de retour dans l'espace Schengen en cas d'absence ou d'empêchement simultané du secrétaire général de la préfecture et des sous-préfets de Sedan, Rethel et Vouziers.

Par ailleurs, mandat permanent de représentation de l'État devant les juridictions est donné au délégataire ainsi qu'à Mme Audrey DI BIASE, attachée, cheffe du bureau migration et intégration et à M. Benjamin ROLAND, instructeur polyvalent éloignement, asile et séjour.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Régis PIETTE et de Mme Frédérique MOURET, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés aux articles 1^{er} et 3, chacun pour ce qui concerne les attributions de son bureau :

- à M. Clément MARY, attaché, chef du bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité, et en son absence à M. Julien MOUSSÉ, attaché, adjoint au chef du bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité ;

- à Mme Audrey DI BIASE, attachée, cheffe du bureau migration et intégration ;

- à M. Vivien DELEPLACE, attaché principal, chef du bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État, et en son absence à Mme Clotilde VASSEUR, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjointe au chef de bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État ;

- à Mme Marion GRALL, secrétaire administratif de classe normale, adjointe à la cheffe du bureau de la réglementation et des élections.

Article 5 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er}, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation de signature est donnée à M. Bertrand CAPITAINE, attaché hors classe, directeur de la coordination et de l'appui aux territoires, à l'effet de signer :

- toute correspondance n'entraînant pas de décision, à l'exception des lettres et rapports aux ministres.

- les actes, titres de perception, titres à rendre exécutoires, documents et correspondances comportant une décision d'autorité, à l'exception :

- des arrêtés attribuant des subventions ;
- des arrêtés portant ouverture d'enquête publique.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand CAPITAINE, et de M. Thomas ROYER, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés aux articles 1^{er} et 5, chacun pour ce qui concerne les attributions de son bureau :

- à Mme Anne COIBION, attachée, cheffe du bureau de la coordination administrative ;

- à Mme Virginie CHEVALARIAS, attachée, cheffe du bureau des procédures environnementales ;

- à Mme Nelly AUGE, attachée, cheffe du pôle soutien à l'investissement local au sein du bureau de l'aménagement du territoire ;

- à Mme Nathalie ANDRE, attachée principale, cheffe du pôle action économique et affaires interministérielles au sein du bureau de l'aménagement du territoire.

Article 7 : Sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er}, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation de signature est donnée à M. David MEUNIER, attaché principal, responsable de la cellule qualité performance et proximité, référent fraude départemental au sein du secrétariat général à l'effet de signer pour ce qui concerne les attributions de la cellule :

- toute correspondance n'entraînant pas de décision, à l'exception des lettres et rapports aux ministres.

Article 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. David MEUNIER, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes visés aux articles 1er et 7,

- à Mme Karine DELCOUR, attachée, chargée de la performance et du contrôle de gestion

Article 9 : À compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, délégation est donnée pour la signature des documents visés à l'article 1^{er}, en cas d'absence ou d'empêchement :

- de Mme Frédérique MOURET, attachée principale, cheffe du bureau de la réglementation et des élections, adjointe au directeur de la citoyenneté et de la légalité, à Mme Marion GRALL, secrétaire administratif de classe normale, adjointe à la cheffe du bureau de la réglementation et des élections, et en son absence, à Mme Maryline CENDEBÉE, secrétaire administrative de classe supérieure ;

- de Mme Audrey DI BIASE, attachée, cheffe du bureau migration et intégration, dans la limite de leurs attributions au sein du bureau migration et intégration, à M. Benjamin ROLAND, instructeur polyvalent éloignement, asile et séjour, et à Mme Aurélie RAPHENNE instructrice polyvalente éloignement, asile et séjour ;

- de Mme Karine DELCOUR, attachée, chargée de la performance et du contrôle de gestion, dans la limite de leurs attributions au sein de la cellule qualité, performance et proximité à Mme Saliha NEBHI, secrétaire administrative de classe normale, contrôleur de gestion, et à Mme Fleur NAPOLI, adjoint administratif principal de deuxième classe, référente « missions de proximité titres ».

Article 10 : L'arrêté préfectoral n° 2022/550 du 7 octobre 2022 portant délégation de signature aux agents de la préfecture des Ardennes est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Article 11 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux agents désignés dans ce dernier, sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État et dont une copie sera adressée à la directrice départementale des finances publiques des Ardennes.

Charleville-Mézières, le

13 JAN. 2023

Le préfet,



Alain BUCQUET

455 461